

## Forum des métiers de la ville et de l'environnement

<b>Nom du métier et intitulé du(des) poste(s) : Ingénieur Energie Environnement</b>
<b>Définition du métier</b> Il suit les opérations de construction et de réhabilitation des bâtiments dans une perspective énergétique durable. L'ingénieur se situe dans un service « transversal » à tous les services présents.
<b>Conditions d'exercice du métier</b> L'ingénieur travail en équipe. 50% de ses exercices se font en extérieur pour établir les diagnostics, et l'autre moitié en bureau d'étude pour gérer les projets en cours.
<b>Formation et expérience</b> Niveau de formation Bac+5 minimum dans le domaine de l'expertise environnement. Accès sur concours catégorie A de la fonction publique pour devenir fonctionnaire titulaire 1 an de stage obligatoire
<b>Capacités liées à l'emploi</b>
<b>Compétences techniques de base</b> L'ingénieur doit pouvoir effectuer un travail de synthèse rapide. Il structure les informations et possède de bonnes connaissances en sciences physiques.
<b>Compétences associées</b> De par son obligation à travailler en équipe, il se doit de pouvoir gérer plusieurs projets en même temps et s'engager dans la création de nouveaux outils d'analyse et d'étude. L'ingénieur dans l'exercice de sa fonction, doit avoir un certain sens critique, de bonnes capacités d'analyse, et de fortes qualités de rigueur et de méthode.
<b>Rémunération</b> Salaire du débutant brut par mois entre 1900 et 2200 Euros, prime non comprise
<b>Modes de recrutement</b> Sur concours uniquement : l'ingénieur territorial est recruté sur concours à partir de bac+5. La profession étant public de niveau A, ce concours peut-être interne ou externe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le concours interne est disponible, pour tout fonctionnaire possédant 4 ans d'expériences dans un métier de cadre emplois ou emploi de catégorie B.</li> <li>• Le concours externe concerne 3/4 des postes disponibles, accessible aux ingénieurs diplômés, architectes et autres diplômés de filières scientifiques.</li> <li>• Une fois le concours réussi, passage par une phase de stages et formations.</li> </ul>
<b>Exposants visités</b> Monsieur Alexandre LASPRESES, ingénieur depuis 2 ans au sein du Conseil Général du Val de Marne, Direction des bâtiments
<b>Exposants du forum chez qui ce métier est représenté</b> Conseil Général du Val de Marne, Direction des bâtiments

**Rédacteurs** (*diplôme préparé*) : Elise MINAS, Patrice MOBAREK et Idjare MOKRANI (*M1 Master Sciences et Génie de l'Environnement*)